



Attaques contre le Théâtre du Grand Rond : une entrave de plus contre les structures associatives de Toulouse

Une enquête menée par la Ligue des droits de l'Homme et un collectif de quatre chercheurs et chercheuses, a permis d'identifier plusieurs dizaines d'associations qui ont subi des pressions ou des entraves à leur fonctionnement de la part de la Ville de Toulouse. D'autres structures ont refusé de témoigner, par peur de représailles.

Dans ce contexte, le cas du Théâtre du Grand Rond est emblématique.

En 2025, la Ville a commandé, à un cabinet indépendant, un audit relatif à l'utilisation des subventions du théâtre. Leurs conclusions sont claires : outre quelques recommandations techniques, aucune anomalie de gestion n'a été constatée. Malgré cela, début février 2026, la Mairie de Toulouse a choisi d'alerter le Procureur de la République en dénonçant des irrégularités et en mettant en doute la probité du théâtre et de son équipe.

La période électorale n'est pas étrangère à cette attaque.

Dans un courrier adressé au SYNAVI, le Maire de Toulouse reproche au Théâtre du Grand Rond d'être « un agent électoral au service de l'opposition municipale » au motif de l'engagement d'un de ses responsables sur une liste concurrente.

Nous rappelons, s'il en était besoin, que tout.e citoyen.ne est libre de ses engagements, quelle que soit la structure dans laquelle il ou elle travaille.

Nous rappelons que ces engagements ne peuvent lier l'ensemble des membres de la structure.

Nous rappelons en outre qu'une subvention est une aide financière versée à une structure, dans le but de favoriser une activité d'intérêt général ou d'utilité publique. Son attribution comme son utilisation doivent faire l'objet de bilans et d'évaluations transparentes. Et ce afin de garantir un principe fondamental d'égalité et d'équité et de **lutter contre toute forme de clientélisme.**

Parce que nous n'envisageons nos métiers qu'en prise directe avec la société ; parce que nous proposons au quotidien des espaces de libre expression et de débats ; parce que nous sommes viscéralement attachés au bien commun et à l'intérêt général, nous affirmons que les artistes et celles et ceux qui font vivre la culture, ont une parole à porter dans le débat démocratique.

Ce qui arrive au Théâtre du Grand Rond n'est malheureusement pas un cas isolé.

Le Hangar, par exemple, se voit réclamer le paiement de loyers pour un local dont ils ont été chassés sans possibilité de relocalisation et d'autres pointés. Et bien d'autres lieux culturels ou associatifs, figurant dans l'enquête menée par la LDH, subissent, de la part de la ville, pressions et entraves.

Un pouvoir qui utilise ses prérogatives, pour museler les associations, en les intimidant et les fragilisant, à des fins électoralistes, dévoie le débat républicain et menace la liberté d'expression et la vitalité démocratique.

Nous demandons pour toutes les structures, la fin des pressions administratives ; la reprise d'un dialogue sincère et l'application des recommandations de la LDH.

Il en va du respect d'une démocratie apaisée.